

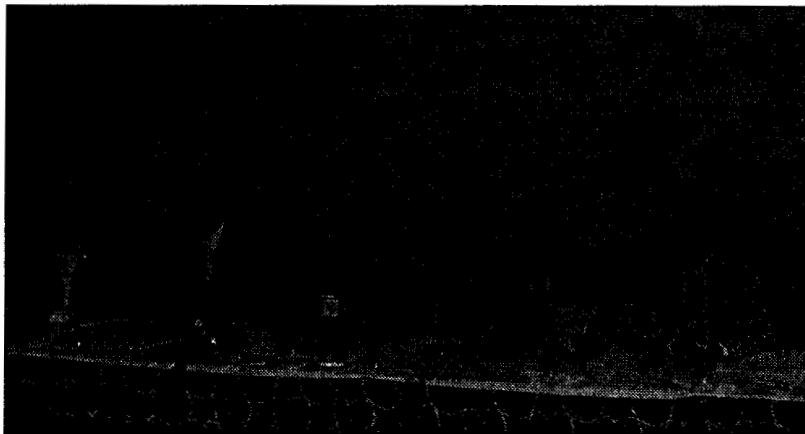
Violence à l'égard des femmes

Nécessité de nouvelles juridictions

La Mauritanie a commémoré vendredi, à l'instar de la communauté internationale, la Journée Mondiale de lutte contre la violence à l'égard de la femme.

La cérémonie commémorative de cette journée s'est déroulée sous la supervision de Mme Nebghouha Mint T'Lamid, secrétaire d'Etat à la Condition Féminine. " En dépit des préceptes de notre Sainte Religion et des conventions internationales signées par notre pays, la pratique de la violence s'accroît dans certains milieux de notre société " a noté la secrétaire d'Etat. La recrudescence de ce phénomène, a-t-elle dit, est liée en partie à des changements sociaux et au développement socio-économique.

Pour juguler ce phénomène, la secrétaire d'Etat a appelé à l'institution de nouvelles juridictions et à la mise sur pied de programmes spécifiques pour identifier les causes réelles de cette pratique et garantir



la justice sociale.

A l'occasion de cette journée, des activités de sensibilisation, des tables rondes et des émissions radiotélévisées seront organisées autour de cette question. Il est aussi prévu la diffusion des résultats d'études sur la violence dans la société mauritanienne.

Pour sa part, le représentant de l'UNICEF à Nouakchott, le Dr Diallo Souleymane, a souligné l'in-

térêt de permettre à la femme de mener une vie paisible, loin de toute violence ou de ségrégation. Il a ajouté que le progrès et le bonheur de tous les peuples et sociétés demeurent conditionnés par l'émancipation de la femme.

La cérémonie de lancement des activités de la journée s'est déroulée en présence des ministres de la Justice et de la Santé et des Affaires Sociales.